

ECHOS

DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

Campagne de vaccination contre la covid-19 au Togo :

Le vaccin Pfizer pour les togolais en attente de la seconde dose d'Astra Zeneca P.2

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 414 du 26 Août 2021

Renforcement de la Coopération Chine-Togo :

De nouveaux investissements attendus

Le Togo et la Chine veulent renforcer leur lien de partenariat. Les relations seront axées dorénavant sur le volet économique. Lundi dernier, une commission technique mixte a tenu sa deuxième session pour faire une revue du partenariat et la prise de nouveaux engagements entre les deux pays... P.3



Santé / Protection de la femme et du nouveau-né :



Le programme « WEZOU » P.3 **en gestation**

La gratuite des frais de scolarité dans les collèges et lycées pour le compte de l'année 2021-2022 P.p5&6
applaudie par les parents d'élèves

Port autonome de Lomé :

Une nouvelle voirie pour accroître les performances P.6

Campagne de vaccination contre la covid-19 au Togo :

Le vaccin Pfizer pour les togolais en attente de la seconde dose d'Astra Zeneca

La vaccination contre le Coronavirus se poursuit au Togo avec les vaccins Pfizer et Johnson and Johnson. L'acquisition de nouvelles doses des vaccins Pfizer et Sinovac au cours du week-end du 21 Août dernier va renforcer la stratégie vaccinale lancée au Togo depuis le 10 mars 2021. Les autorités togolaises tiennent à tout prix à atteindre l'immunité collective et protéger les populations contre cette pandémie et ses effets sur tous les secteurs d'activité. Plus d'inquiétude pour les personnes dans l'attente du vaccin AstraZeneca pour leur seconde dose. Le gouvernement à travers un communiqué recommande que ces personnes, plus de 123 mille complète leur vaccination par le vaccin Pfizer. « Afin d'accélérer le processus d'acquisition de l'immunité collective, le gouvernement décide de la poursuite à compter du jeudi 26 août, de la vaccination avec l'administration du vaccin Pfizer en deuxième dose aux personnes en attente de leur deuxième dose du vaccin Astrazeneca », stipule le communiqué. Il n'y a aucun danger à le faire et

l'administration du vaccin Pfizer à la place de l'Astrazeneca n'aura aucune conséquence sur la santé des personnes qui seront vaccinées. « Plusieurs études scientifiques ont démontré l'efficacité de l'association des vaccins AstraZeneca et Pfizer d'où le choix de l'option de cette stratégie par plusieurs pays dont le Togo », poursuit le communiqué du gouvernement. Les personnes concernées doivent se munir d'une pièce d'identité et de leur carte vaccinale pour faciliter la confirmation de leur inscription sur les lieux de vaccination. Voilà donc une solution qui est en train d'être trouvée pour ces personnes qui avaient peur de ne plus avoir une seconde dose de vaccination pour se protéger contre la Covid-19. C'est vrai, entre la première dose d'AstraZeneca et celle de Pfizer qui sera administrée en seconde dose, il y a eu plusieurs semaines mais les scientifiques rassurent, le délai entre les deux doses peut aller à 16 semaines soit 4mois. Plus donc besoin de perdre le temps pour les personnes concernées au démarrage de la vaccina-



tion aujourd'hui. Des polémiques se feront forcément sur cette association des vaccins AstraZeneca et Pfizer mais elles seront inutiles. Cela ne doit en aucun cas ébranler ceux qui ont déjà dès le début de la vaccination, pris sur eux de se faire vacciner. Ces polémiques ont existé depuis la mise en place des vaccins mais l'administration se poursuit et personne n'a perdu sa vie au Togo. Il vaut

mieux se protéger que de se laisser emporter par ce vilain virus qui ne laisse aucune chance à beaucoup de personnes. Des Togolais ont compris en tout cas la nécessité de se faire vacciner pour se mettre à l'abri de toute surprise désagréable. Ce qui va faire augmenter désormais le taux de vaccination, qui jusqu'à mi-août ne dépassait pas 5%.

La circulation du variant "Delta" au Togo comme

dans beaucoup de pays du monde doit interpellé les uns et les autres pour aller rapidement à la vaccination. Cette nouvelle forme de la maladie est deux à trois fois plus contagieuse que toutes les autres formes selon les scientifiques. Incontestablement ce virus Delta est à l'origine de plusieurs contaminations ces derniers jours avec la saturation des capacités d'accueil du CHR Lomé-commune et son cor-

tège de décès. Les centres d'accueil des patients atteints de la Covid-19 sont désormais débordés. Tous les hôpitaux publics à Lomé ne disposent plus de places pour accueillir de nouveaux patients selon la coordination nationale de la geste de la riposte. Ce virus "Delta" d'origine indienne aurait déjà fait 20 morts en 20 jours au Togo. Ce n'est pas du tout une surprise dans la mesure où les malades qui ont besoin d'assistance respiratoire n'arrivent pas à en bénéficier parce que les respirateurs ne sont pas en grande quantité. Il n'existe pas pour le moment d'autres alternatives en cas de forme grave de la covid-19 selon les responsables de gestion de la pandémie au Togo. La vaccination semble être la seule issue fiable pour éviter de mourir du coronavirus. Elle protège contre les formes graves de la maladie, réduit considérablement les hospitalisations et diminue la transmission du virus. C'est donc normal que le gouvernement multiplie les efforts pour acquérir les vaccins et exhorte les populations à aller se faire vacciner. Si les Togolais veulent être libres de leurs mouvements, mener en toute quiétude leurs activités économiques déjà affectées par la pandémie, ils doivent se faire vacciner en masse. Ace jour le Togo dispose des centaines de dose de différents vaccins à savoir Pfizer, Johnson and Johnson et le Sinovac.

M. Mazé

Lisez chaque semaine votre journal

ECHOS
DU PAYS

l'information au coeur du développement

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 23 au 30 Août 2021

HANOUCOPE	Av. de la Nouvelle Marche, Im. Radio Kanal FM.	22 21 01 15
ARRONDISSEMENT	Bd. du 13 Janvier, près de l'Im. FIATA	22 21 52 27
BON SAMARITAIN	BE PA de SOUZA/Hôpital de BE.	22 21 45 30 / 91 34 41 94
OLIVIERS	Bd. Houphët-Boigni	22 27 04 34 / 96 80 09 50
ESPERANCE	Face Ecole Française Nyékonakpoe (Rue Adjoloto)	22 21 01 28
ROBERTSON	607, Avenue François MITTERAND Nyékonakpoe	22 22 28 41
BON SECOURS	Rue Grand Collège du Plateau - Cassablanca	70 45 76 74
LIBERATION	Avenue Libération Prolongée.	22 22 25 25 96 80 69 35
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 61 85 08
LE JOURDAIN	face au CEG Tokoin Wuiti	22 61 56 14/92 38 30 50
HEDZRANAWÉ	Marché HEDZRANAWÉ	22 26 49 61
KOUÉSSAN	En face du stade de Kégué	96 80 10 01 / 90 50 48 12
KLOKPE	Derrière la Foire Togo 2000.	96 80 10 03 / 90 53 60 52
J-MIMSHAK	50m de la base de Satom Hountigomé	22 60 30 50 / 92 24 42 70
MAWULE	Bè-Kpota Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto	70 45 91 86
MAELYS	Bè Kpota en Face de NETADI.	22 27 60 19 / 70 44 86 79
ELI-BERACA	Adidogomé, Im. SIKOVIC face bureau de Poste	99 91 13 42
LA REFERENCE	Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba	96 80 09 96
BONTE	Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol	96 80 09 00
DE LA VICTOIRE	Avédji Wéssome, Limousine (Après les rails)	70 45 74 92
JAHNAP	A côté de l'EPP Gakli, Didjolé-Gakli, immeuble Favo	22 51 22 86
GROUPE C	Agbalepedogan non loin de l'EPP Groupe C.	99 98 20 87
VERTE	Face Ecole du Parti Klikamé	22 25 03 26/91 98 50 17
LUMIERE	Agbalépédogan	70 43 15 49
ORCHIDEES	LLEO 2000.	22 51 30 40 70 43 39 49
SOLIDARITE	Rue Avédji-Vakpossito - Près de la Station Total Totsi	22 50 37 07
ARC-EN-CIEL	Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot.	70 42 50 00
NOTRE DAME DE LOURDE	Agoè Anomé, carrefour «Deux lions»	22 55 19 64
CLEMENCE	entre CEET Agoè et Ecole privée La Source.	70 19 35 35/70 21 26 26
LA MAIN DE DIEU	AGOE ASSIYEYE non loin des église AD	93 40 21 21
ESPACE VIE	Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003.	99 85 89 07
DIVINA GRACIA	Rond point Cool Catch (anc. carrefour Bafana	93 83 91 00
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito,	70 42 34 64
LA GRÂCE	avant la Station SUN AGIP Agoè	22 25 91 65. 90 56 16 81
TAKOE	Avant station CAP ESSO Zongo côté opposé	70 45 62 17/96 80 09 77
ZONGO	Entre Orabank station Sanol Togblékopé.	70 49 96 55 / 99 99 22 39
ELEMAWUSSI	Adétikopé, avant PIA	91 66 37 42 / 96 80 21 36
ZOSSIME	près du marché de Zossimé	99 99 80 75 / 70 46 26 64
ST PHILIPPE	Sanguéra, Station service OANDO.	90 67 33 24/99 99 80 04

ECHOS
DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

Roger GBESSIA

Equipe de rédaction

Augustin S.,
Roger GBESSIA; Brel M.,
Simeau E., M. Mazé

Imprimerie

Direct Print

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

Renforcement de la Coopération Chine-Togo :

De nouveaux investissements attendus

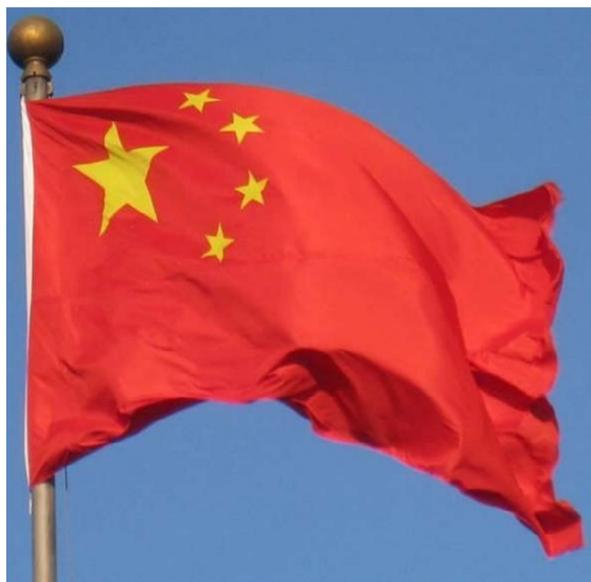
Le Togo et la Chine veulent renforcer leur lien de partenariat. Les relations seront axées dorénavant sur le volet économique. Lundi dernier, une commission technique mixte a tenu sa deuxième session pour faire une revue du partenariat et la prise de nouveaux engagements entre les deux pays. Les nouvelles orientations devront mettre l'accent sur les questions de développement à travers les investissements de la Chine en faveur des populations togolaises.

Les deux pays entretiennent des relations de très bonnes depuis plusieurs décennies déjà. En témoignent les nombreuses réalisations effectuées par des entreprises chinoises au Togo ainsi que les appuis technique et financiers qu'apporte ce

Ablamba Johnson et le vice-ministre chinois du commerce, Qian Keming. Au cours des échanges, la partie togolaise s'est félicité de l'état des relations entre les deux pays et des réalisations faites par la Chine en faveur des populations togolaises.

ses projets de développement. « La Chine apprécie les efforts agissants de la partie togolaise en vue de son propre développement économique et de l'amélioration de son environnement des affaires et est prête à encourager les entreprises chinoises à par-

d'accroître son implication dans plusieurs secteurs au Togo. C'est ainsi qu'une mission est annoncée dans des projets d'hydrauliques villageoises dans les cinq régions du Togo. Des projets comme par exemple celui d'accès à la télévision par satellite devrait connaître également une accélération. En outre, les deux pays planifient des projets phares de leur partenariat économique et technique bilatéral.



pays asiatique aux populations togolaises en divers domaines. Dans le souci de renforcer ce lien de partenariat et intensifier les investissements pour des actions de développement en faveur des populations, il a été mis en place depuis 2008, une commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre les deux partenaires pour évaluer le chemin parcouru et définir de nouvelles orientations. Les travaux de cette commission ont été co-présidés lundi dernier en visioconférence par la Secrétaire Générale de la Présidence, Mme Sandra

Johnson. « Il est indéniable que l'état de la mise en œuvre des engagements des deux parties est globalement satisfaisant. D'importantes réalisations ont été également enregistrées dans divers domaines de coopération notamment l'eau, l'éducation, la santé, l'agriculture, les travaux publics, les transports, la communication, l'économie numérique, le commerce, les infrastructures administratives et des sports » s'est réjouie Sandra Johnson.

Pour sa part, le vice-ministre chinois a réitéré l'engagement de son pays à accompagner le Togo dans la mise en œuvre de

participer aux projets majeurs dans les domaines soulignés dans la feuille de route tels que l'économie numérique, l'énergie, la protection, environnementale et la production industrielle... La Chine est disposée à apporter plus d'assistance à la partie togolaise dans la mesure de son possible et suivant la faisabilité et la maturation des projets avancés » a indiqué Qian Keming.

Dans l'optique du renforcement des liens de partenariat entre les deux pays pour plus d'investissements en faveur du développement économique, la Chine envisage

Il faut rappeler que depuis la mise en place de cette commission mixte, le volume du commerce bilatéral est passé de 1,24 milliards de dollars US en 2008 à 2,62 milliards de dollars US en 2020. A l'issue de la réunion de cette deuxième session, plusieurs domaines d'intervention ont été alignés sur les objectifs de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Il s'agit notamment de la lutte contre la pandémie au coronavirus, l'aide au développement, le financement, les infrastructures, les investissements, le commerce, l'énergie et le digital.

Kokou Amenté

BREVES

Santé / Protection de la femme et du nouveau-né :

Le programme « WEZOU » en gestation

Les femmes enceintes et les nouveau-nés au cœur de la réflexion et de l'action gouvernementale, la femme et le nouveau-né étaient au centre des travaux du conseil des ministres ce mercredi 25 août 2021 à Lomé. En effet, le gouvernement togolais à dévoiler clairement son intention pour la mise en place d'un programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né, dénommé « WEZOU ». Acte à l'appui, un peu comme pour joindre l'acte à la parole, le projet de décret portant création de ce programme a été examiné en conseil des ministres ce mercredi.

Par « WEZOU », l'exécutif togolais veut marquer sa détermination à accompagner la femme enceinte et le nouveau-né, bref à préserver la vie, en réduisant de façon remarquable le taux de mortalité de la femme enceinte, parturiente et du nouveau-né au Togo. Cet engagement est un acte fort du caractère social des actions du gouvernement de Faure GNASSINGBE, en témoigne le communiqué ayant sanctionné le conseil des ministres : « ce programme intègre de façon progressive, l'ensemble des prestations de prise en charge de la femme enceinte depuis la confirmation de la grossesse jusqu'au 42ème jour après l'accouchement ». Cette mesure s'ajoute à plusieurs mesures dans la droite ligne de l'assurance. Vivement que des actions de ce genre, continuent à être prises dans ce sens pour le bien de la population et pour la concorde nationale et pour l'image de marque du gouvernement togolais qui est engagé dans la logique des réformes à caractère social.

L'ARCEP décide de la prorogation de l'opération d'indentification jusqu'au 29 octobre prochain

C'est cette fin du mois d'août qui était le délai pour les abonnés de Togo cellulaire et de Moov-Africa Togo, pour l'opération d'identification de leurs abonnés. Face au constat d'atroupement des abonnés aux diverses agences de ces opérateurs de téléphonie mobile au Togo, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), prend une décision de prorogation. Ainsi, afin de donner la possibilité aux abonnés de s'identifier sans créer des attroupements monstres en cette période de covid-19, l'ARCEP décide de la date du 29 octobre 2021, comme date limite pour l'identification des abonnés. L'objectif comme on le voit est de diminuer la pression, mais surtout de faire en sorte que cette opération se fasse dans les règles sans s'exposer au coronavirus.

Augustin S.

«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation».

Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan

Communiqué du Conseil des Ministres Lomé Mercredi 25 Août 2021

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 25 août 2021 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

2. Le conseil a examiné un avant-projet de loi et trois (03) projets de décret.

I. AU TITRE DE L'AVANT-PROJET DE LOI,

3. Le conseil a poursuivi l'examen de l'avant-projet de loi instituant l'Assurance maladie universelle au Togo.

4. S'inscrivant dans le cadre des mécanismes d'inclusion prévus à l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale, cette réforme vise à garantir l'accès de toutes les couches de la population à des soins de santé de qualité à travers un mécanisme de mutualisation des risques et de solidarité dans le financement.

II. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET,

5. Le conseil a adopté un premier projet de décret portant approbation de la charte des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

6. Les TPME constituent aujourd'hui la base du tissu économique du Togo et participent de manière significative à la croissance économique, à la création d'emplois, à la valorisation de l'innovation, au développement régional et local et au renforcement de la cohésion sociale.

7. Leur développement durable requiert outre un environnement global incitatif et cohérent, un dispositif d'appui direct performant et une offre de financement adaptée.

8. Ce décret s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme « R4 » relative au renforcement des mécanismes d'appui aux TPME contenue dans la feuille de route gouvernementale.

9. Le conseil a ensuite adopté le projet de décret fixant les règles, les conditions et les modalités de transport de marchandises dan-

gereuses par mer, ainsi que de leur stockage et leur gestion dans les ports et les espaces maritimes sous juridiction togolaise.

10. Ce projet de décret permettra de réduire sensiblement les risques d'accidents liés au transport par voie maritime et le stockage des marchandises dangereuses dans les espaces portuaires et leurs dépendances.

11. Il permettra également de protéger davantage la vie humaine, l'environnement, les équipements et à donner une garantie de sécurité et de sûreté importante pour les populations et pour les armateurs internationaux dans le choix de leurs ports de destination.

12. L'adoption de ce texte s'inscrit dans la volonté de notre pays de se positionner comme le premier hub logistique de la sous-région.

13. Le conseil a adopté un dernier projet de décret portant création du programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né.

14. Le programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né dénommé « WEZOU », a été conçu dans le but de réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale, conformément au renforcement de l'inclusion sociale et à la modernisation de l'Etat telles que prévues dans la feuille de route gouvernementale.

15. Ce programme intègre de façon progressive, l'ensemble des prestations de prise en charge de la femme enceinte depuis la confirmation de la grossesse jusqu'au 42ème jour après l'accouchement.

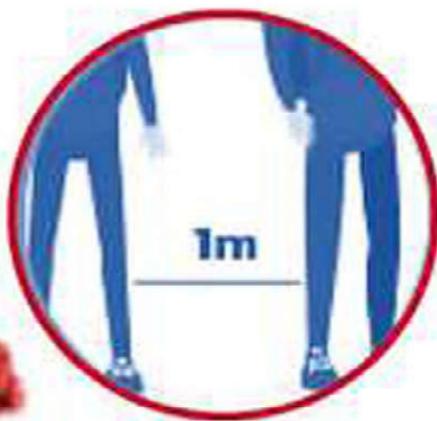
16. L'adoption de ce décret est dans la droite ligne des mesures de protection sociale en complément de mesures comme school assur, l'assurance maladie portée par l'INAM et préfigure le dispositif d'assurance maladie universelle en cours d'examen.

Fait à Lomé, le 25 août 2021
Le Conseil des Ministres

STOP COVID-19

GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE SOLIDARITÉ
A L'ENDROIT DES COUCHES VULNÉRABLES

NE NÉGLIGEONS PAS LES GESTES BARRIÈRES



**GARDEZ
LA DISTANCE
DE SÉCURITÉ
D'AU MOINS 1m**



**LAVEZ-VOUS
LES MAINS
RÉGULIÈREMENT**



**PORTEZ VOS
MASQUES
OU CACHE-NEZ**

Plateforme Industrielle d'Adétikopé :

Démarrage des activités au port sec

Le port sec de la plateforme industrielle d'Adétikopé est désormais opérationnel. En effet, le 1^{er} août dernier, les premiers conteneurs sont déjà arrivés sur le terminal du port sec. Ces premiers conteneurs, selon l'administration, permettront de tester la densité du yard et procéder à une révision et optimisation du processus de stockage des conteneurs. Composée d'une Inland Container Depot, la plateforme est dotée d'un terminal d'une superficie de 20.21 hectares et d'une capacité de 12.500 conteneurs. Nouvel atout clé de la chaîne logistique au Togo, ce port sec devra contribuer à décongestionner le Port autonome de Lomé.

Les premiers responsables de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé ont démarré la semaine dernière les activités sur le port sec par la réception des premiers conteneurs. Ce port sec dispose d'une zone de stationnement et servira de plateforme de manutention et de transbordement des marchandises en provenance ou à destination du port. Dans le souci d'assurer une bonne réalisation des activités sur l'Inland Conteneur Depot (ICD), les opérations devront se dérouler sous la conduite de l'équipe des opérations de la Plateforme industrielle qui jouit d'une capacité de 150.000 TEUs par an et traitera tous les volumes des pays de transit tels que le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Tchad, le Sahel et autres.

« Ce port sec et franc sera le seul lieu de livraison, de stockage et d'accomplissement des formalités douanières à l'importation



et à l'exportation des marchandises sous régime douanier suspensif, celles sous magasins et aires de dédouanement, en transit

ou en provenance des pays frontaliers aux fins de leur exportation par voie maritime » indiquait déjà le Gouvernement togolais en

mai dernier au sortir d'un Conseil des ministres.

Il convient de noter que la zone de l'Inland Conteneur Depot dispose des équipements de nouvelle génération hyper performants notamment : un système d'accès automatisé, un air de dépotage et

une zone de stockage réservée spécifiquement pour le stockage des équipements OOG/BB avec des équipements de manutention et des équipements de détection et de lutte contre incendie, un système de gestion des terminaux et port secs

d'interface avec les systèmes des lignes maritimes et des terminaux portuaires pour l'échange de données sous forme de EDI file et COARI.

En outre, le port sec est équipé d'un système OCR pour la capture automatique des données du conteneur et du camion d'un pèse essieu avec limitation de hauteur selon le règlement 14 de l'UEMOA. Il dispose également de deux ponts bascules statiques, d'un système de contrôle visuel (CCTV) et un scanner de dernière génération, d'une couverture wifi à haut débit, d'un bâtiment administratif, et d'une équipe de sécurité disponible en permanence.

Le nouveau port sec constitue sans nul doute une valeur ajoutée au processus d'industrialisation du Togo qui se positionne désormais comme une porte d'accès stratégique au commerce maritime international des pays de l'hinterland et qui pourra devenir un véritable hub logistique dans la sous-région conformément à son ambitieux plan national de développement.

Roger GBESSIA

La gratuite des frais de scolarité dans les collèges et lycées pour le compte de l'année 2021-2022 applaudie par les parents d'élèves

Le gouvernement togolais continue de prendre des mesures pour soulager les populations surtout les plus démunies qui croupissent sous le poids des effets de la crise sanitaire. La dernière mesure en date c'est celle qui concerne la gratuité des frais de scolarité dans les collèges et lycées publics pour le compte de l'année scolaire 2021-2022. Les parents d'élèves qui avaient commencé par se faire des soucis à quelques semaines de la rentrée se sont sentis soulagés dans leur majorité. Cette décision du gouvernement vient comme une réponse à de nombreuses plaintes dans la pollution face à l'augmentation des prix des produits de première nécessité. Cette gratuité des frais de sco-

larité au collège et au lycée va coûter à l'Etat des milliards de francs CFA puis qu'il prendra en charge les dépenses que cela engendrera. Il aura également la lourde responsabilité de doter les établissements des frais de fonctionnement. Cette mesure paraît anodine aux yeux de certains citoyens mais les parents qui ont beaucoup de charges et démunis comprennent que c'est un véritable coup de salut. « L'incidence de cette mesure, c'est sur les familles vulnérables qui ont toujours des difficultés pour payer les frais de scolarité à leurs enfants. L'incidence c'est également sur les enfants eux-mêmes parce qu'il y a certains élèves, c'est par le métagage et par les petits jobs qu'ils assurent eux-

mêmes leurs scolarité », estime le coordonnateur de la Coalition Nationale pour l'Education pour Tous M. Marcel Toyi. « C'est une bonne initiative mais j'aurais souhaité qu'elle soit sur le long terme », lance un parent d'élève au lendemain de cette décision du gouvernement. « Tel que le gouvernement a fait, c'est bon mais il doit aller encore un peu plus loin » dit un autre parent. « Cette décision est intéressante parce que la vie est très chère actuellement dans le pays. Rien ne marche à cause de la crise sanitaire. Mais il faut que les enseignants acceptent ce que le gouvernement a pris comme décision. Dans le primaire c'était gratuit mais ils prennent toujours de l'argent aux parents », a déclaré une



mère de famille. Ces réactions prouvent largement que le gouvernement ne s'est pas du tout trompé en prenant cette décision. La mesure est favorable-

ment accueillie par le conseiller de l'Union Togolaise de l'Association des Parents d'Elèves et Etudiants M. Koffi Atiglin Misséboukpo qui estime

que c'était le souhait des parents d'élève depuis longtemps. « La décision du gouvernement et sur-

La suite à la page 6

Port autonome de Lomé :

Une nouvelle voirie pour accroître les performances

Le Port autonome de Lomé vient de se doter d'une nouvelle voirie intérieure et d'un système neuf de réseaux divers. Les travaux de réhabilitation ont été réceptionnés la semaine dernière par les autorités portuaires. L'infrastructure destinée à assurer une meilleure circulation des personnes et des biens, la sécurité, la sûreté et la rapidité dans la gestion des marchandises, répond à l'ambition des autorités togolaises d'améliorer la compétitivité du port de Lomé, véritable poumon de l'économie nationale.

Depuis quelques années, le port de Lomé est engagé dans un processus de modernisation. La semaine dernière, la société vient de réceptionner une nouvelle voirie. L'ouvrage réhabilité par l'entreprise française Eiffage, devra contribuer à améliorer significativement la compétitivité du seul port en eau profonde de la sous-région. Financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le chantier a consisté en la reprise systématique de la structure de chaussée suivant les exigences du trafic qui évolue de manière exceptionnelle depuis quelques années, le remplacement de la quasi-totalité des réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone, la reprise en totalité du réseau d'assainissement des eaux usées, l'installation d'un réseau de fibres optiques sur toute la

plateforme.

Selon les autorités togolaises, l'objectif de cette réhabilitation est d'assurer une bonne circulation des personnes et des biens, la sécurité, la sûreté, et la rapidité dans la sortie des marchandises, ce qui permettra d'accroître la visibilité de la plateforme portuaire et sa compétitivité. Il faut noter que ces dernières années, le Port de Lomé a plus que triplé ses activités, notamment sur le segment du transbordement où il s'est classé deuxième en Afrique subsaharienne en 2019, juste derrière la plateforme sud-africaine. Une performance de haut niveau qui lui vaut plus de distinctions honorifiques en Afrique. Avec 1,5 millions de conteneurs traités au cours de l'année 2019, le Port de Lomé est classé 5^e sur tout le continent par la dernière publication de la

Lloyd's List, l'une des plus anciennes revues spécialisées sur les questions maritimes dans le monde. Dans la même période, le port de Lomé est sélectionné en avril dernier par le géant mondial du transport de conteneurs et de la logistique Mediterranean Shipping Company (MSC) comme l'un de ses points stratégiques majeurs dans le monde pour son nouveau service de fret. Face à ses performances annuelles, MSC envisage donc d'investir dans la plateforme portuaire togolaise environs 500 millions de dollars US d'ici les dix prochaines années. L'ambition est de porter le trafic conteneurisé à 4 millions d'EVP, en ligne avec les orientations du Plan National de Développement (PND) dont l'axe 1 veut faire de Lomé un hub logistique de référence dans la sous-région.

L'année dernière, mal-



gré le ralentissement des activités économiques imposé par la pandémie du coronavirus, le port a néanmoins enregistré une hausse de 12% de son trafic. Seul port en eau profonde de la sous-région, le port de Lomé qui attire bon nombre d'amateurs mondiaux du fait de sa position stratégique, a multiplié selon les autorités portuaires par près de 50 ses activités de transbordements depuis 2012. Ces opérations de transborde-

ment ont donné un coup d'accélérateur au trafic global, permettant au port de Lomé de tutoyer le port d'Abidjan sur le volume de marchandises traitées (22 millions de tonnes pour Lomé et 24 millions pour Abidjan en 2018). En effet, depuis 2012, les marchandises en transbordement ont connu une montée fulgurante. Minuscule et ne représentant que 4% du trafic global il y a encore 7 ans, leur tonnage a atteint 14,2 millions en 2018.

Ayant ainsi augmenté plus de 43 fois depuis 2012, les volumes transbordés représentent désormais plus de la moitié (64%) du trafic global, confirmant les récompenses obtenues sur les trois dernières années.

Grace à ces multiples réformes et innovations, le port de Lomé a pris une longueur d'avance sur ses concurrents directs tels que Tema, Abidjan et Cotonou.

Kokou Amentí

La gratuite des frais de scolarité dans les collèges et lycées pour le compte de l'année 2021-2022 applaudie par les parents d'élèves (suite de la page 5)

tout du chef de l'Etat nous a agréablement surpris en tant que parents, parce que depuis qu'il y a eu la gratuité des frais de scolarité dans le primaire, nous avons fait des plaidoyers pour que le secondaire soit également pris en compte. Aujourd'hui c'est chose faite et nous saluons hautement la décision du gouvernement..... Mais il faut que les parents sachent que cette gratuité ne couvre pas les cotisations parallèles qui constituent les salaires des enseignants volontaires que les parents prennent en charge », a-t-il fait remarquer. La gratuité des frais de scolarité dans les collèges et lycées publics vient s'ajouter à la prise en charge par l'Etat des frais d'inscription aux différents examens et la gratuité des frais de scolarité dans le préscolaire et le primaire en cours depuis quelques années.

Il faut clairement dire que la mesure est la bien-

venue pour soulager un tant soit peu les parents même si c'est uniquement pour l'année scolaire 2021-2022. Seulement, il faut peut-être craindre le revers

parents retirer leurs enfants du privé pour le public même si c'est pour uniquement cette année. Ce n'est pas évident pour beaucoup de parents de pouvoirs as-

dre également des mesures pour doter des établissements des frais de fonctionnement pour qu'il n'y ait pas de plaintes. Mais si le gouvernement est arrivé à

ces élèves ont également besoin du soutien de l'Etat. Les écoles privées quoi qu'on dise sont un soutien incontournable de l'Etat. Que fera le gouvernement

étant citoyens d'un même pays, ils doivent bénéficier des mêmes avantages que les autres. C'est tout à fait légitime que certains promoteurs de ces écoles privées souhaitent que le gouvernement les accompagne par des subventions. « Le gouvernement a le devoir d'aider ou de subventionner les établissements privés laïcs. S'il estime que les enfants que nous avons dans nos établissements togolais, alors il a le devoir de penser à ces enfants. S'il ne le fait pas cela veut dire qu'il y a deux poids deux mesures. Les élèves du publics profitent de la politique gouvernementale et ceux qui sont dans le privé n'en profitent pas », s'est indigné le président de l'Union des Fondateurs des Ecoles Privées Laïques du Togo, M. Bédi Kokou Tsanlévo. Il faut organiser ce secteur des écoles privées pour mieux les gérer.

M. Mazé



de la médaille. Cette décision du gouvernement va certainement entraîner un flux d'élèves dans les établissements scolaires publics au Togo à la rentrée prochaine. Ce n'est pas surprenant de voir certains

surer les frais de scolarité à leurs enfants dans le privé. Il faut se préparer donc à cette éventualité qu'il ne faut pas exclure. Le gouvernement doit d'ors et déjà penser aux infrastructures d'accueil. Il doit pren-

prendre cette mesure c'est que les techniciens ont longuement réfléchi à la question. D'un autre côté, la décision du gouvernement a laissé des citoyens notamment les élèves du privé sur le carreau. Les parents de

pour gérer les effectifs dans les établissements publics si le privé n'absorbait pas un nombre important ? C'est vrai que parfois c'est par privilège que certains parents envoient leurs enfants dans le privé mais

Sports/ préparatifs de la campagne africaine :

Les clubs de la Kozah ASKO et ASCK en chantier

L'Association Sportive de la Kozah (ASKO) et l'Association Sportive des Conducteurs de Kara (ASCK), affûtent leurs armes pour les coupes Africaines. Les deux clubs en têtes du classement à l'issue du championnat passé vont représenter le Togo sur l'échiquier continental. Ayant connu leurs adversaires depuis le 13 août dernier, l'heure est aux préparatifs pour un bon parcours dans les compétitions africaines pour les deux formations. Asko, d'après le tirage au sort en ligue des champions préliminaires, accueille Liberia Petroleum Refining Company Oilers (LPRC Oilers) du Libéria au cours du week-end du 10 au 12 septembre au stade de Kégué avant de faire le déplacement du Libéria pour le match retour. L'ASCK pour sa part représente le Togo en coupe de la confédération et pour les préliminaires se déplace en Mauritanie pour y affronter l'Association sportive artistique et culturelle de la Concorde. Les deux clubs sont en stage de préparation pour ces sorties. Les Jau-

nes et Noirs de la Kozah ont choisi la localité de Togoville loin de leur base pour préparer la rencontre contre LPRC Oilers. Depuis quelques jours ils reçoivent les techniques et stratégies de jeu des techniciens Amétokodo Mensan et Jean-Paul Abalo Dosseh pour mieux se préparer et passer le cap du club libérien. Les chauffeurs eux ont choisi de rester dans leur base à Kara en contact avec la chaleur habituelle pour réfléchir sur les moyens à mettre en place pour affronter le club mauritanien d'ASAC.

Asko de Kara n'est pas à son premier essai, championne du Togo l'année dernière, le club de May Gnassingbé était dans cette même complétion l'année dernière et a été éliminé au premier tour par l'équipe ivoirienne de Racing Club d'Abidjan. Les jeunes de la Kozah ont perdu sur la plus petite des marques 0-1 au match aller à Abidjan avant de tomber à domicile au match retour malgré leur victoire 2 contre 1. Mais cette année, les don-

nées sont différentes, les adversaires n'ont pas le même niveau que le club ivoirien. Avec tous les soins qui entourent les joueurs grâce aux nouveaux dirigeants, le public sportif togolais espèrent qu'au moins le premier obstacle



sera franchi. Si les préparatifs sont bien figés, il n'y a pas de raison que Asko échoue au tour préliminaire de la ligue des champions, édition 2021. Il suffit de bien gérer le match aller, limiter au maximum les dégâts et remporter la partie au match retour à Lomé. C'est vrai que LPRC Oilers est un vieux club avec quelques expériences

mais Asko a également un palmarès pas mal. LPRC Oilers est fondé dans les années 1960, et est le troisième grand club de Monrovia et du Libéria. Avec 7 titres de champion remportés et 5 victoires en Coupe nationale, c'est

mation n'a pas vraiment brillé sur le continent.

L'ASCK est une jeune formation créée seulement en 1997 et qui a fait ses preuves en championnats inférieurs avant de monter en 1^{ère} division en 2017. Elle a déjà participé à la

naire de la coupe de la confédération l'ASAC Concorde de Mauritanie qui est fondé en 1979, mais n'a jamais brillé en compétitions internationales. Il compte néanmoins deux participations à la Coupe de la confédération, avec un bilan d'un match nul et trois défaites en quatre rencontres.

Même si on n'attend pas forcément des deux représentants du Togo un parcours excellent en coupes africaines cette année, on espère quand même qu'ils feront une participation honorable. Il ne faut pas se tromper, les clubs togolais ont besoin de moyens pour pouvoir se rivaliser avec les grands du continent. Pour le moment ce n'est pas encore le cas malgré les moyens que les mécènes privés mettent à la disposition de ces clubs. Il faut une politique de long terme pour ces formations. Partir des jeunes pour bâtir de grandes formations dans le futur. C'est exactement ce qui se passe dans les grands clubs du Maghreb qui brillent sur les coupes africaines.

l'une des formations les plus performantes du pays depuis les années 1980. LPRC a réussi à s'illustrer en coupe d'Afrique, avec notamment un quart de finale disputé en Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe 1989. Asko de Kara est fondé en 1974, plusieurs fois championne du Togo et vainqueur de la coupe du Togo, cette for-

me des clubs champions d'Afrique en 2019, éliminée au premier tour par l'AS Vita Club de la RD Congo après avoir éliminé au tour préliminaire le club béninois des Buffles Borgou. Reversée en coupe CAF l'Asck tombe en play off face aux nigériens de Enugu Rangers. Elle est très jeune par rapport à son adversaire au tour prélimi-

Restructuration de la CCIT :

Les entreprises bientôt recensées sur l'ensemble du territoire

En prélude aux élections consulaires à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), une rencontre d'échanges s'est tenue hier mardi entre l'équipe de la Délégation Spéciale Consulaire et les Présidents des associations professionnelles. La rencontre s'inscrit dans le cadre des réformes engagées pour la restructuration de la chambre du commerce afin d'explorer d'abord les difficultés majeures de la CCIT dans l'accomplissement de sa mission et ensuite de recueillir les préoccupations, et les propositions des acteurs du secteur privé togolais. Bientôt, un recensement des entreprises sera lancé.

Durant les travaux, les rapports des études menées ont été d'abord présentés aux participants pour permettre aux uns et aux autres de se mettre à un même niveau d'informations en ce qui concerne les réalités des entreprises privées togolaises. En clair, le rapport a fait sortir une photographie du secteur privé qui est loin d'être enviable. En effet, le rapport indique que les entreprises privées togolaises ne sont pas assez compétitives sur le marché. Et pire, elles ont pour la plupart une durée de vie limitée surtout pour celles qui viennent d'être nouvellement créées. Selon les études menées,



quelques années après la création de certaines entreprises, les promoteurs mettent la clé sous le paillason, et ceci pour diverses raisons. Les charges de fonctionnement, la mévente, les difficultés d'accès au finan-

cement etc....sont quelques facteurs qui ne favorisent pas la survie et la pérennité de ces nouvelles entreprises.

D'autres aspects des études menées ont été également explorés comme la proportion des

entreprises qui sont déclarées à l'Office Togolais des Recettes (OTR) par rapport au nombre réel d'entreprises créées sur le terrain. A ce niveau, le rapport indique que sur 124.000 entreprises recensées sur l'ensemble du territoire national, seulement 28.000 sont déclarées à l'OTR. Cette réticence des promoteurs à se faire déclarer à l'Office et à se faire même enrôler à la chambre du commerce s'explique en grande partie par la pression fiscale que ces derniers craignent à la création de leurs sociétés.

En outre, il a été question au cours des échanges entre les acteurs du secteur privé togolais et les membres de la délégation spéciale consulaire de discuter des nouvelles tendances des textes qui sont en cours d'élaboration et qui devront être mis en place pour que la nouvelle équipe ne retombe plus dans les erreurs du

passé et pour permettre fondamentalement à la chambre du commerce de jouer pleinement son rôle. Selon les premiers responsables de l'équipe de la délégation spéciale consulaire, les nouveaux textes qui sont donc en préparation, devront créer une nouvelle dynamique à la CCIT dans sa mission de servir de liaison entre le Gouvernement et le secteur privé pour permettre justement aux entreprises privées togolaises d'être plus compétitives et plus viables.

Pour Mme Nathalie BITHO, présidente de la CCIT, il faut absolument redynamiser la chambre dans l'intérêt du secteur privé togolais. Pour elle, cette rencontre est une occasion pour lancer un appel aux opérateurs économiques qui n'ont encore inscrit leurs entreprises dans les fichiers de la chambre du commerce. « Nous vou-

lons créer une chambre inclusive, une chambre forte, une chambre au service des opérateurs économiques, c'est un élément extrêmement important, avoir une chambre qui soit vraiment le bras technique entre le secteur public et le secteur privé au service des entreprises privées. Tout le monde le sait, la création de l'emploi n'est possible que si le secteur privé est fort. Nous lançons donc un appel aux opérateurs économiques pour qu'ils s'enrôlent, tous ceux qui ont des entreprises doivent inscrire leurs entreprises sur les fichiers consulaires de la chambre parce que la chambre est créée pour les opérateurs économiques et donc il faut qu'ils animent cette chambre pour l'intérêt de leurs entreprises » a-t-elle indiqué.

Kokou Amenti



#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée
via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**



Office Togolais des Recettes - OTR